

Image not found or type unknown



Durée d'inscription au bulletin n°2

Par **david**, le **08/07/2010** à **11:52**

bonjour en 1996 j' ai fait une grosse bêtise qui m'a valu un an d'emprisonnement dont 9 mois ferme je voudrait donc oublier ce passé et faire voir que je suis quelqu'un de bien en passant le concours de policier municipal donc combien de temps sa reste inscrit sur le bulletin n°2 merci